



Wallonie

ANNEXE X. - ENQUÊTE PUBLIQUE



VILLE D'AUBANGE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de THOMAS TRADING COMPANY SRL représentée par Monsieur PULBY Marc, Rue des Artisans 2 à 6730 Tintigny en vue d'obtenir le permis unique concernant :

Description précise du projet : Exploitation d'une salle de jeux dans un bâtiment industriel situé à 6791 Athus Avenue de l'Europe, 2, cadastré 1e division, AUBANGE, section A n°2520Y2- 2520Z2. Le projet déroge également au plan de secteur (art. D.IV.5 à D.IV.13 du CoDT).

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de la Ville d'Aubange, Service Environnement, 38 rue haute à 6791 Athus, environnement@aubange.be à partir du 17 août 2026.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de la clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
17 juillet 2026	17 août 2026	Ville d'Aubange, Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus le 31 août 2026 à 10h00	Ville d'Aubange Service environnement, 38, rue haute 6791 Athus

Le Bourgmestre porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture de l'enquête jusqu'à sa date de clôture, tous les jours ouvrables, pendant les heures de service, **du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 sur rendez-vous et le mercredi soir jusqu'à 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance** (environnement@aubange.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PU111**.

À Athus le 14 juillet 2026.

Par ordonnance,

Le Directeur général f.f.,

GOIRE V.



Le Bourgmestre,

KINARD F.